



Conseil économique et social

Distr. générale
20 novembre 2013

Français

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par Dianova International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

Sans toit, pas d'autonomie

Avoir en priorité accès à un lieu de résidence sûr est une condition indispensable pour sortir de la pauvreté

La pauvreté pèse lourd dans l'économie des pays. Elle représente une perte de revenus et une charge pour les dépenses publiques. Lorsqu'un pays, qu'il soit pays industrialisé ou en développement, ne donne pas à chacun de ses citoyens les moyens de déployer son plein potentiel – ou à tout le moins les moyens de vivre sans trop peser sur les finances publiques –, il se prive d'une ressource potentielle pour l'avenir. Or, nul ne peut contribuer pleinement au développement socioéconomique de son pays sans avoir au moins la garantie de pouvoir bénéficier d'un lieu de résidence sécuritaire.

Le rapport canadien *Le sens des sous, pour résoudre la pauvreté*, publié par le Conseil national du bien-être social en 2011, a largement fait le tour de la question. En effet, le rapport met en relief le coût financier des approches à court terme en matière de pauvreté et d'itinérance, comparativement à celui d'un investissement à plus long terme, via la mise en place de logements supplémentaires notamment. À l'heure actuelle, dans notre pays, une personne itinérante coûte, au minimum, quelque 40 000 dollars canadiens par an à la collectivité, une somme pouvant aller jusqu'à 120 000 dollars si la personne est contrevenante, tandis que le coût des services de logement supervisé s'élève à environ 15 000 dollars par an seulement.

Ces chiffres le démontrent : plus on consacre de ressources à la prévention de la pauvreté et de l'itinérance et aux mesures directes permettant d'affranchir les gens de la pauvreté, plus on réduit les coûts indirects qui pèsent sur les finances publiques (par exemple, soins de santé, suivi judiciaire).

Dianova International est une organisation internationale qui vise l'autonomie des personnes vulnérables. Ses activités canadiennes sont essentiellement déployées au Québec. En plus d'offrir depuis près de 30 ans des programmes résidentiels de prévention et de traitement des dépendances, axés principalement sur les substances (drogues, alcool, médicaments), Dianova International au Québec s'est engagé depuis 2009 dans le développement de programmes de logements sociaux avec support communautaire, dans l'objectif de contribuer à l'effort national de lutte contre l'itinérance et la pauvreté.

Malgré la désaffectation des pouvoirs publics pour les centres résidentiels, qu'ils estiment être une charge supplémentaire à court terme, Dianova International a persisté dans sa volonté d'offrir, de façon prioritaire, un lieu de résidence sûr aux personnes vulnérables, condition *sine qua non* pour leur permettre ensuite de partir à la recherche de leur plein potentiel.

Au Canada, la pauvreté et l'itinérance semblent échapper à toute vision économique à long terme. Le Gouvernement encourage les citoyens à épargner; il multiplie les messages sur la bonne conduite économique, la prudence et la constance dans la gestion financière des ménages. Pourtant, ce même gouvernement laisse échapper des économies potentielles estimées à 7 milliards de dollars par an. En effet, alors qu'une étude de la Fondation Sheldon Chumir estimait déjà entre 4 milliards et 6 milliards de dollars les coûts combinés de l'utilisation des refuges,

des services sociaux et de santé et des services correctionnels, un rapport de recherche Homeless Hub met à jour ces chiffres pour un total de quelque 7 milliards de dollars.

Toute action pour réduire la pauvreté est à la fois louable et souhaitable. Dianova International porte de nombreuses activités ambulatoires visant à soutenir les communautés auprès desquelles notre organisme s'est engagé. Cependant, tout au long de ces 30 années d'expérience, parmi les réhabilitations les plus édifiantes dont nous avons été témoins, parmi les cas les plus critiques de personnes désaffiliées, désocialisées, devenues des citoyens à part entière ... les exemples les plus remarquables sont sans nul doute ceux des personnes sans toit, démunies de tout, qui, accueillies dans une modalité résidentielle, ont pu reprendre leur vie en main et apporter leur pleine contribution à la construction économique et sociale de leur communauté.

En tant qu'organisation non gouvernementale dédiée à l'autonomisation des personnes et des communautés, Dianova International lance un appel pour un investissement coordonné et à long terme contre la pauvreté.

En donnant aux gens de quoi se loger avec des investissements coordonnés dans les logements sociaux, en leur donnant les moyens de se consacrer à autre chose qu'à leur survie, nous leur donnerons la chance de contribuer à la société et à l'économie.

La pauvreté coûte cher car les décideurs ont trop souvent tendance à ne vouloir payer que pour les conséquences de celle-ci. Choisir au contraire un modèle axé sur l'investissement, c'est faire un choix non seulement humaniste, mais aussi rentable. En traitant les causes de la pauvreté, c'est toute la société qui en récoltera les fruits.
